

LA LETTRE ÉCO

SAMEDI 10 JUIN 2017

SOMMAIRE DE LA LETTRE ECO N°235

Le Coin des Épargnants

- Le tableau économique et financier
- En attendant la Fed
- Le Royaume-Uni divisé
- Le pétrole toujours en état de faiblesse

C'est déjà hier

- Taux inchangés, croissance révisée à la hausse, inflation à la baisse
- Une retenue à la source se fera attendre
- Le Royaume-Uni à la traîne, la Roumanie en haut de l'affiche

Le Coin de la Conjoncture

- Petite révision à la hausse de la croissance française
- Chômage keynésien ou chômage classique
- Le monde « de mieux en mieux »

Le Coin des Tendances

- Le digital, l'emploi et les territoires
- La France, riche en atouts et en contradictions
- La nouvelle géographie des migrations internationales

Le Coin du Graphique

- La difficile construction d'une Europe de la défense

Le Coin de l'Agenda économique et financier

Le Coin des Statistiques



LE COIN DES ÉPARGNANTS

LE TABLEAU ECONOMIQUE ET FINANCIER

	RESULTATS 9 JUN 2017	ÉVOLUTION SUR 5 JOURS	RESULTATS 31 DECEMBRE 2016
CAC 40	5 299,71	-0,82 %	4 862,31
Dow Jones	21 271,97	+0,31 %	19 762,60
Nasdaq	6 207,92	-1,55 %	5 383,12
Dax Allemand	12 815,72	-0,06 %	11 481,06
Footsie	7 527,33	-0,27 %	7 142,83
Euro Stoxx 50	3 586,07	-0,16 %	3 290,52
Nikkei 225	20 013,26	-0,81 %	19 114,37
Taux de l'OAT France à 10 ans (18 heures)	0,644 %	-0,067 pt	0,687 %
Taux du Bund allemand à 10 ans (22 heures)	0,255 %	-0,085 pt	0,208 %
Taux du Trésor US à 10 ans (18 heures)	2,202 %	-0,054 pt	2,454 %
Cours de l'euro / dollars (22 heures)	1,1196	-0,77 %	1,0540
Cours de l'once d'or en dollars (22 heures)	1 266,41	-0,96 %	1 154,570
Cours du baril de pétrole Brent en dollars (22 heures)	48,230	-3,60 %	56,620

En attendant la Fed

Les places financières évoluent toujours sur une très légère pente baissière en attendant les décisions de la FED sur ses taux. Les taux des obligations d'Etat sont orientés à la baisse. Les annonces de la BCE (voir article ci-dessous) sur la politique monétaire n'ont pas eu d'effets notoires sur les taux. Par ailleurs, cette détente repose sur la confirmation de la diminution de l'inflation en phase avec la baisse des cours du pétrole. Par ailleurs, le climat plus coopératif en Europe contribue également à baisse.

Le Royaume-Uni divisé

Theresa May souhaitait débiter les négociations avec l'Union Européenne en position de force grâce à une large majorité. Les élections du 8 juin en ont décidé autrement. Même si les conservateurs demeurent la première force politique, ils ne disposent plus de la majorité absolue aux Communes fixée à 326 sièges. Ils n'ont, en effet, obtenu que 318 sièges. Ils ne pourront compter, en force d'appui que sur les députés unionistes d'Irlande du Nord. Il est fort probable que le Royaume-Uni soit dirigé par un gouvernement minoritaire.

Le Labour obtient 40,1 % des voix (contre 42,4 % pour les Tories) ce qui constitue son meilleur score depuis Tony Blair. La formation de gauche menée par Jeremy Corbyn, avec 268 sièges, en gagne plus de 30 par rapport à 2015.

Les nationalistes écossais réalisent, eux, une contreperformance. Le Scottish National Party (SNP) de Nicola Sturgeon ne remporte que 35 sièges, 21 de moins que lors des dernières législatives, perdant des circonscriptions au profit du Labour comme des Tories. Les nationalistes restent la première formation politique en Ecosse mais l'organisation d'un nouveau référendum sur l'indépendance sera plus difficile à demander.

Les centristes du Parti libéral-démocrate gagnent un peu de terrain, passant de 8 à 12 députés. Le parti europhobe et anti-immigration de droite Ukip n'obtient aucun siège.

Sans remettre en cause le sens du référendum du 23 juin 2016, les élections législatives sont un désaveu pour la Première Ministre. Il faut néanmoins prendre en compte que les thèmes de politique intérieure ont joué un grand rôle dans le recul des conservateurs. Les attentats comme le projet de taxe sur la dépendance ont mobilisé les électeurs. En revanche, la défaite du parti anti-européen témoigne de la volonté de trouver un accord équitable avec l'Union européenne.

La livre sterling a reculé face au dollar et à l'euro après la publication des premières estimations. Les marchés considèrent que ces résultats rendent plus incertaine la négociation sur le Brexit. En revanche, ils n'ont eu aucune incidence sur le cours des valeurs européennes.

Le pétrole toujours en état de faiblesse

Le baril de Brent a perdu 3,60 % en une semaine. Depuis le début de l'année, la chute atteint plus de 15 % et cela malgré la reconduction de l'accord de régulation de la production. La baisse a été provoquée par l'augmentation plus forte que prévue des stocks aux Etats-Unis et par l'annonce de la progression des exportations de ce pays de pétrole, exportations qui ont doublé en un an pour atteindre 1 million de barils/jour.

C'EST DÉJÀ HIER

Taux inchangés, croissance révisée à la hausse, inflation à la baisse

La Banque centrale européenne (BCE) a décidé, sans surprise, le jeudi 8 juin, de ne pas modifier ses taux. Le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement, le taux de la facilité de prêt marginal et le taux de dépôt sont donc maintenus à respectivement 0,00 %, 0,25 % et -0,40 %. Le Conseil des gouverneurs a confirmé que les taux d'intérêt directeurs de la BCE resteront à leurs niveaux actuels sur une période prolongée, et bien au-delà de l'horizon fixé pour les achats nets d'actifs. Ces derniers, d'un montant de 60 milliards d'euros par mois, sont prévus jusqu'à la fin de l'année et pourront se poursuivre au-delà, si nécessaire. Le Conseil des gouverneurs se donne le temps d'observer un ajustement durable de l'évolution de l'inflation conforme à son objectif.

En l'absence de changement, Mario Draghi a souligné que « *les risques sur les perspectives de croissance sont désormais globalement équilibrés* », ce qui signifie que la situation en Europe se normalise. La BCE a profité de sa réunion de politique monétaire pour mettre à jour ses prévisions macroéconomiques. Pour cette année, elle table à présent sur une augmentation de 1,9 % du produit intérieur brut (PIB) de la zone euro, contre +1,8 % jusqu'à maintenant. Les prévisions de croissance ont également été relevées de 0,1 point, à 1,8 % en 2018 et à 1,7 % pour 2019. Pour l'inflation, en revanche, elle a revu ses prévisions à la baisse. La BCE a retenu un taux d'inflation à 1,5 % en 2017, soit 0,2 point de moins qu'en mars. La prévision de hausse des prix est revue à 1,3 % pour 2018 contre 1,6 % en mars et à 1,6 % pour 2019 contre 1,7 % en mars. Cette correction fait suite à la baisse du prix du pétrole.

La retenue à la source se fera attendre

Mercredi 7 juin, le Premier Ministre, Édouard Philippe, a annoncé le report au 1^{er} janvier 2019 de la retenue à la source qui devait s'appliquer à compter de 2018. Cette décision a été motivée par la nécessité de tester cette réforme qui pourrait générer un surcroît de charges de travail pour les PME. En réalité, elle vise surtout à éviter un télescopage avec la baisse des charges sociales, une promesse phare du Président de la République.

Ce report d'un an aboutit à supprimer l'année blanche 2017. De ce fait, tous les dispositifs de réduction d'impôt dont ceux relatifs à l'épargne retraite sont, cette année, opérationnels. 2018 sera donc une année blanche (sauf en ce qui concerne les revenus exceptionnels) à moins qu'un nouveau report intervienne entre temps ou que la réforme soit abandonnée.

Le report de la retenue à la source évite donc de brouiller le projet de suppression des cotisations d'assurance maladie (0,75 %) et des cotisations de chômage (2,4 %) compensées par la hausse de la CSG de 1,7 point. Au total, l'exonération de charges représente 3,15 % sur le salaire brut dans la limite de quatre fois le plafond de la sécurité sociale.

La hausse de 1,7 point de CSG étant calculée sur 98,25 % du salaire brut aboutit à une augmentation de 1,67 %. Le gain cotisations sociales / CSG serait donc, en

moyenne, de 1,48 % pour un salarié dont les revenus se situent en-dessous de 4 fois le plafond de la Sécurité sociale. Concrètement :

- Un salarié rémunéré au SMIC améliore sa situation de 260 euros par an ;
- Une personne rémunérée à 3000 euros brut gagne 533 euros ;
- Une personne rémunérée 5000 euros brut gagne 888 euros.

Au-delà de quatre fois le plafond de la Sécurité sociale, soit 12.872 euros par mois en 2016, la baisse des cotisations sociales du fait du plafonnement est progressivement compensée par l'augmentation de la CSG qui n'est pas plafonnée.

Le gain de pouvoir d'achat est limité aux actifs. Les retraités, ne payant pas de cotisation chômage, supporteront la CSG sauf pour ceux qui en sont exonérés et ceux qui bénéficient du taux réduit de 3,8 %. Pour les travailleurs indépendants et les fonctionnaires qui n'acquittent pas de cotisation chômage, des mesures spécifiques seront prises afin qu'ils puissent bénéficier d'une revalorisation de leurs revenus.

Par ailleurs, la hausse de la CSG touchera toutes les autres formes de revenus, mobiliers et immobiliers. Néanmoins, l'introduction du prélèvement libératoire de 30 % pourrait neutraliser ce relèvement.

La retenue à la source entrera-t-elle réellement en vigueur ? Elle pourrait faire les frais de la série de réformes prévue par le Président de la République. Les tests que le Ministère des Finances devrait conduire pourraient conclure soit à son abandon, soit à sa modification. Le principe de l'individualisation de l'impôt que le candidat Emmanuel Macron a suggéré durant sa campagne pourrait s'imposer. Chez nos partenaires, la retenue à la source s'effectue dans la quasi-totalité des cas dans un cadre individuel et non conjugal comme cela a été prévu en France.

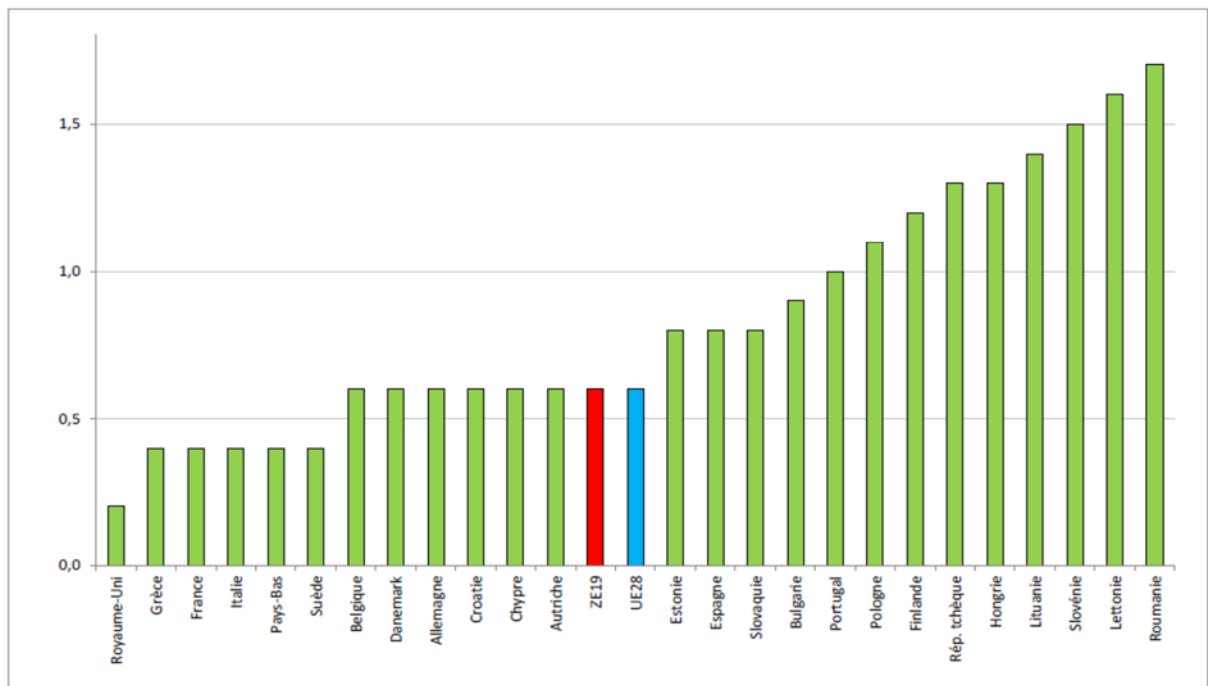
Le Royaume-Uni à la traîne, la Roumanie en haut de l'affiche

Au cours du premier trimestre 2017, tant dans la zone euro que dans l'Union européenne (UE), le PIB corrigé des variations saisonnières a progressé de 0,6 % par rapport au trimestre précédent.

En comparaison avec le même trimestre de l'année précédente, le PIB corrigé des variations saisonnières s'est accru de 1,9 % dans la zone euro et de 2,1 % dans l'UE au premier trimestre 2017, après respectivement +1,8 % et +2,0 % au quatrième trimestre 2016. Au cours du premier trimestre 2017, le PIB des États-Unis a progressé de 0,3 % par rapport au trimestre précédent (après +0,5 % au quatrième trimestre 2016). Par rapport au même trimestre de l'année précédente, le PIB a progressé de 2,0 % (après +2,0 % également au quatrième trimestre 2016).

Parmi les États membres pour lesquels les données pour le premier trimestre 2017 sont disponibles, la Roumanie a enregistré le taux de croissance le plus élevé (+1,7 %), suivie par la Lettonie (+1,6 %), la Slovénie (+1,5 %) ainsi que la Lituanie (+1,4 %). Le Royaume-Uni a enregistré la plus faible croissance, +0,2 %. Parmi les pays mal classés, figurent la France et la Grèce (+0,4 % pour les deux).

Taux de croissance du PIB au 1^{er} trimestre 2017



Irlande, Luxembourg et Malte: données non disponibles pour le premier trimestre 2017.

LE COIN DE LA CONJONCTURE

Petite révision à la hausse de la croissance française

La croissance française pourrait atteindre 1,4 % en 2017 selon la Banque de France, soit 0,1 point de plus que prévu lors de la précédente prévision. En 2018 et 2019, le PIB augmenterait de 1,6 % pour chacune des années. Malgré cette amélioration, l'économie française resterait en retrait par rapport à la moyenne de la zone euro, pour laquelle la Banque centrale européenne a revu également jeudi ses prévisions de croissance à la hausse (+0,1 point), à 1,9 % pour 2017, 1,8 % en 2018 et 1,7 % en 2019. Pour expliquer la révision à la hausse de la croissance française, la Banque de France met en avant la possible amélioration des exportations. En revanche, la consommation des ménages serait moins dynamique car les gains de pouvoir d'achat liés à la baisse des prix du pétrole s'estompent.

La Banque de France considère que le déficit public sera, cette année, de 3,1 % après 3,4 % en 2016, alors que la France s'est engagée à le ramener sous 3,0 % en 2017. L'écart avec la prévision d'un solde public 2017 à -2,8 % du PIB visé par l'ancien gouvernement provient à parts égales « d'une croissance nominale du PIB plus faible et d'une progression plus dynamique des dépenses ».

S'agissant de l'inflation, la Banque de France voit toujours une accélération à 1,2 % cette année après 0,3 % en 2016 mais revoit en baisse ses prévisions pour 2018 et 2019 à 1,2 % puis 1,4 % (contre 1,4 % et 1,5 % respectivement auparavant).

Chômage keynésien ou chômage classique

Trois grands pays d'Europe, la France, l'Italie et l'Espagne, enregistrent des taux de chômage supérieurs à la moyenne européenne. Ce sous-emploi perdure depuis plus de 8 ans. Face à ce chômage installé qui mine le tissu social de ces pays, la question est de savoir s'il est de nature keynésienne, lié à une demande insuffisante, ou classique liée à un problème d'offre.

Un chômage keynésien est imputable à des revenus trop faibles. Les ménages du fait d'une insuffisance de salaires ne peuvent pas satisfaire leurs besoins ni acheter les biens produits. L'anémie de la demande intérieure génère une spirale dépressive entraînant la faillite d'entreprises, ce qui limite d'autant les rémunérations versées.

Le chômage classique tient à un problème de rentabilité et de compétitivité des entreprises. Le salaire réel est trop élevé par rapport à la productivité. La demande intérieure est, dans ce cas, satisfaite en ayant un recours croissant aux importations, ce qui aboutit à un déséquilibre de la balance commerciale.

Ces deux formes de chômage peuvent se cumuler, ce qui ne rend pas facile la mise en œuvre de politique économique visant à les réduire.

De 1999 à 2017, le salaire réel a augmenté, en France, plus vite que la productivité, respectivement de 20 et 15 %. En Espagne, l'écart est plus faible, les salaires réels ont augmenté de 9 % et la productivité de 6 %. Sur la même période, l'Italie est dans une situation nettement moins favorable car une baisse des salaires réels d'un point est constatée quand la productivité par tête a décliné de plus de 5 points.

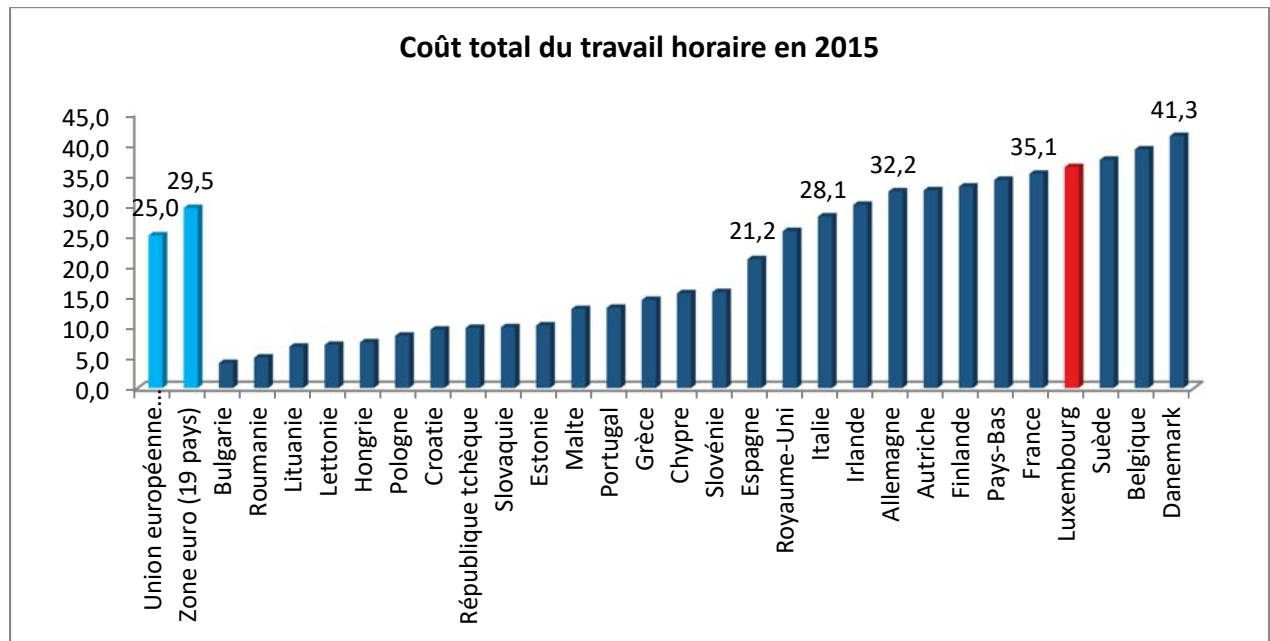
La France se caractérise par de très faibles taux de marge et de rentabilité des entreprises. Les profits – après taxes, intérêts et avant dividendes – ne représentent que 10 % du PIB en France contre 17 % en Italie et 19 % en Espagne. Le taux de marge des entreprises non financières s'élève en France à 32 % contre 42 % en Espagne et 43 % en Italie. La rentabilité est donc anormalement faible en France mais pas en Espagne ou en Italie.

De 1999 à 2016, les importations ont progressé de 120 % en France quand le PIB ne s'est accru que de 33 %. Les importations ont, sur cette période, constamment augmenté plus vite que la demande totale. En Espagne, l'écart est moindre. Les importations et le PIB se sont accrus respectivement de 90 % et de 45 %. En Italie, les taux comparables sont de 48 et de 8 %. Avec la reprise économique enregistrée de la croissance constatée depuis 2014, en France et en Italie, les importations ont tendance à augmenter rapidement. En Espagne, en raison d'une baisse sensible du coût du travail, l'appareil de production arrive à satisfaire la progression de la demande intérieure.

Face à une croissance de la demande intérieure, les appareils productifs français comme italien peinent à répondre. De ce fait, une augmentation du pouvoir d'achat se traduit par un déséquilibre de la balance commerciale. Le coût du travail n'est pas seul en cause. En effet, le coût français est comparable avec celui de l'Allemagne et des pays d'Europe du Nord. Celui de l'Italie est inférieur à la moyenne de la zone euro sans pour autant que cela lui donne un avantage.

Le problème de la production française est lié à un positionnement « gamme moyenne ». De ce fait, il est en concurrence directe avec celle des pays d'Europe centrale et orientale ainsi que celle des pays émergents d'Asie.

La politique d'Emmanuel Macron qui entend concilier offre et demande pourrait aboutir, du moins dans un premier temps, à un accroissement du déficit commercial. L'augmentation du pouvoir d'achat apparaît comme le prix à payer pour engager des réformes plus impopulaires sur le droit du travail.



Source : Eurostat

Le monde de mieux en mieux

Selon l'OCDE, en 2017, le PIB mondial pourrait s'accroître de 3,5 %, ce qui constituerait sa plus forte progression enregistrée au cours de ces six dernières années. Néanmoins, il convient d'être prudent ; entre les évaluations de printemps et les résultats définitifs, les déconvenues n'ont pas été rares depuis 2011. En outre, l'OCDE qui a présenté mercredi 7 juin ses « Perspectives Economiques », a affiché un optimisme tout relatif. Le secrétaire général de l'organisation, Angel Gurría, s'est ainsi félicité du retour de la croissance tout en affirmant qu'elle demeure trop modeste « pour obtenir des gains importants de niveau de vie dans les pays de l'OCDE ». Il note que l'économie mondiale est loin d'avoir retrouvé son niveau d'expansion d'avant crise.

Le raffermissement de la confiance des entreprises et des consommateurs, l'augmentation de la production industrielle, le redressement de l'emploi et la reprise des exportations sont autant de facteurs qui devraient jouer positivement en faveur de la croissance dans les prochains mois.

Parmi les grandes économies avancées, l'OCDE considère que le taux de croissance des États-Unis passera de 2.1 % en 2017 à 2.4 % en 2018. La zone euro devrait enregistrer une hausse de son PIB de 1.8 % en 2017 comme en 2018. Au Japon, l'expansion économique devrait atteindre 1.4 % en 2017 et 1 % en 2018.

En Chine, la croissance devrait ralentir pour s'établir à 6.6 % en 2017 puis à 6.4 % en 2018, tandis qu'elle devrait au contraire s'accélérer en Inde pour atteindre 7.3 % cette année et 7.7 % en 2018. Au Brésil, le PIB devrait recommencer à augmenter en 2017 pour croître au rythme de 1.6 % en 2018.

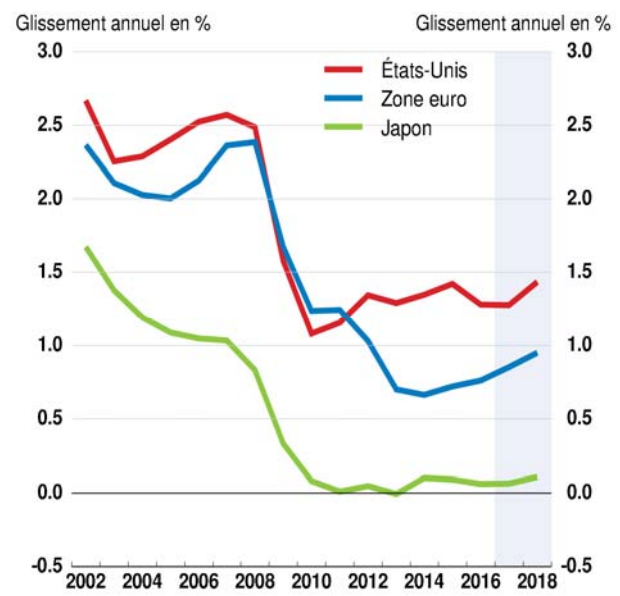
Évolution de la croissance du PIB

	2015	2016	2017	2018
Monde¹	3.1	3.0	3.5	3.6
États-Unis	2.6	1.6	2.1	2.4
Zone euro¹	1.5	1.7	1.8	1.8
Allemagne	1.5	1.8	2.0	2.0
France	1.2	1.1	1.3	1.5
Italie	0.7	1.0	1.0	0.8
Japon	1.1	1.0	1.4	1.0
Canada	0.9	1.4	2.8	2.3
Royaume-Uni	2.2	1.8	1.6	1.0
Chine	6.9	6.7	6.6	6.4
Inde²	7.9	7.1	7.3	7.7
Brésil	-3.8	-3.6	0.7	1.6

1. Pour 2015, croissance en Irlande calculée à l'aide de la valeur ajoutée brute à prix constant hors secteurs dominés par des entreprises multinationales à capitaux étrangers.
 2. Exercices débutant en avril.

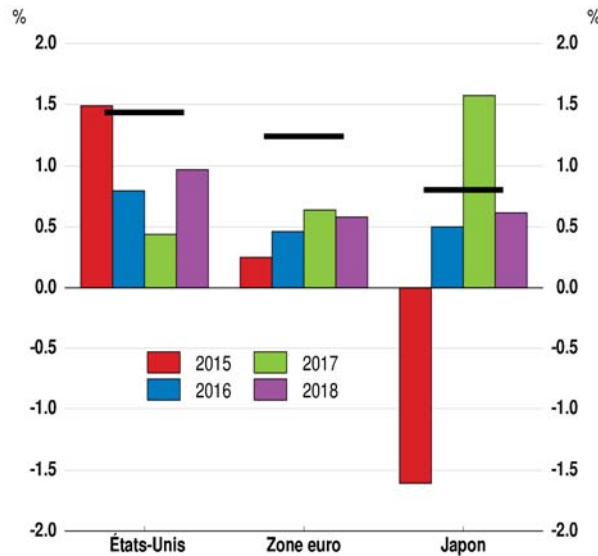
Pour affermir la croissance, l'OCDE met en avant la nécessité de rajeunir le stock de capital vieillissant des entreprises. Depuis 2009, les entreprises ont reporté le renouvellement de leurs équipements. En France, leur âge moyen s'est accru de plus de deux ans. Un effort en la matière pourrait contribuer à des gains de productivité.

Évolution de l'investissement productif



La faiblesse des salaires constitue également un autre problème soulevé par l'OCDE. L'absence de hausse empêche l'enclenchement d'un cycle d'expansion par la demande intérieure.

Hausse des salaires réels Trait horizontal : moyenne 1987 - 2007



Dans les conclusions de son rapport, l'OCDE demande sans surprise un effort accru en matière d'innovation. Elle incite les États membres à prendre des mesures en faveur de la création d'entreprises. Conjointement, elle souhaite que des dispositifs soient adoptés afin d'accompagner les individus et les régions en difficulté en raison de l'évolution des technologies. Elle rappelle que les pays doivent travailler de concert pour combler les lacunes existantes dans la gouvernance de l'économie mondiale. Elle préconise le développement de la coopération dans de nombreux domaines : droit du travail, environnement, fiscalité, lutte contre la fraude, etc.

LE COIN DES TENDANCES

Le digital, l'emploi et les territoires

Le risque du chômage technologique est souvent souligné et donne lieu à la mise en œuvre par les pouvoirs publics de politiques en faveur du travail non-qualifié ou en faveur de secteurs en difficulté en raison du progrès technique. Cette théorie, invalidée par deux siècles de croissance, est à nouveau évoquée depuis une vingtaine d'années avec la montée en puissance du digital. Plusieurs études émanant d'organismes sérieux contribuent à populariser l'idée que la numérisation sera une source de destruction importante d'emplois. Ainsi, selon l'Université d'Oxford, 47 % des emplois seraient à terme menacés. Selon une étude réalisée par le cabinet français de conseil Roland Berger, ce taux serait de 42 %. Pour le Forum Économique Mondial, d'ici 2020, 7,1 millions d'emplois pourraient être détruits quand seulement 2 millions pourraient être créés.

L'appréciation sur les effets du digital est fonction de la situation du marché de l'emploi. Au sein des pays où le taux de chômage est faible, le débat portera avant tout sur la question des rémunérations et sur les risques de déclassement des classes moyennes que le numérique peut entraîner.

Le digital est-il productif ?

Les jugements négatifs portés sur le digital s'expliquent également par le fait que les gains de productivité sont, depuis de nombreuses années, orientés à la baisse. La croissance de la productivité du travail est considérée comme un moteur essentiel de la croissance économique et de l'emploi. Aucun consensus n'émerge pour expliquer ce ralentissement en cours. Certains considèrent que le digital ne serait qu'un progrès de confort, qu'il ne déplacerait que de la rente. Pour d'autres, la mutation serait trop rapide, les secteurs d'activité n'arriveraient pas à suivre. Or, une innovation n'est efficace que si elle se diffuse en profondeur dans l'économie.

Le numérique a néanmoins commencé à révolutionner plusieurs secteurs d'activité en détruisant des emplois comme dans la photographie argentique (cf. la disparition de KODAK) et en en créant d'autres. Ainsi, en France, en 2016, le numérique (secteur numérique proprement dit et activités traditionnelles qui se digitalisent) a généré 35 000 emplois (source : BIPE).

Le digital et l'emploi, un couple complexe

Selon une récente étude de l'OCDE, la menace du numérique sur l'emploi serait exagérée. Sont menacées les activités pouvant être totalement automatisées et ne pouvant pas donner lieu à une évolution compte tenu de leur spécificité. L'automatisation a réduit le nombre de salariés sur les chaînes de production mais un certain nombre d'entre eux ont pu évoluer en se spécialisant dans la maintenance et dans le réglage des machines. Les activités de production ont laissé la place à des missions de contrôle. Moins de 10 % des emplois cumulent de manière importante des caractéristiques les rendant vulnérables au vu des avancées technologiques actuelles. L'OCDE qualifie ces emplois « d'exposés ». L'organisation internationale souligne que, au regard des transformations passées, la mutation sera moins violente. La robotisation de l'industrie a, en une trentaine d'années, complètement changé les usines et a provoqué la disparition du monde ouvrier.

Le digital concernera dans les prochaines années les services et l'agriculture qui sera de plus en plus connectée et automatisée. Néanmoins, et cela n'est pas sans lien avec la faible croissance, le processus de digitalisation sera plus lent que dans l'industrie. En effet, la production industrielle avec son caractère rationnel, se plie assez bien à l'informatisation. Les services qui incluent par définition une part plus importante d'humain sont moins à même de se transformer technologiquement. Toujours selon l'étude de l'OCDE, 50 % des emplois pourraient voir leur contenu évoluer avec le développement des technologies de la numérisation et de l'automatisation. Ce sont les emplois en voie d'évolution. Ce ratio peut apparaître assez faible au regard de l'intrusion du numérique dans toutes les activités.

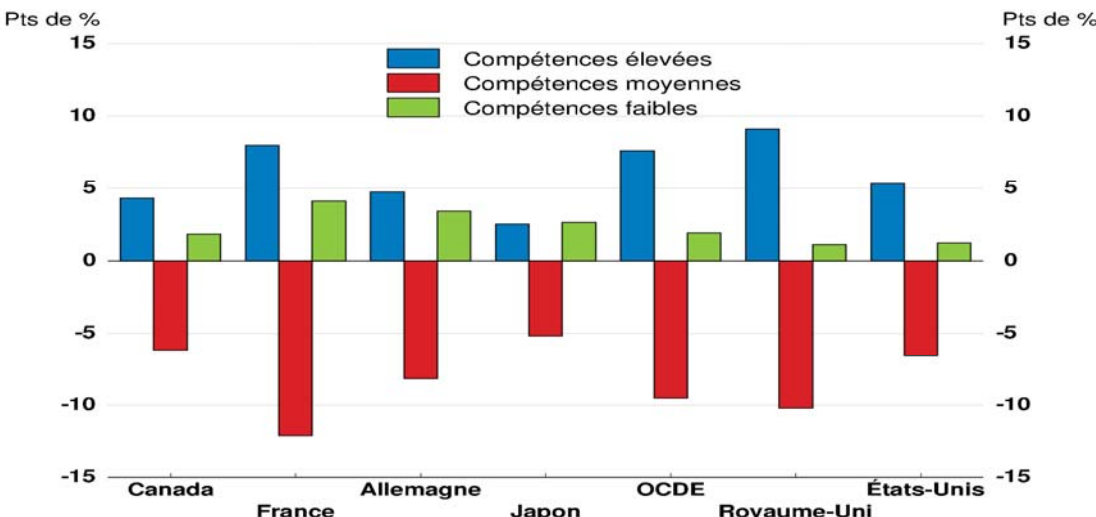
Parmi ces emplois les plus « exposés », les métiers proportionnellement les plus représentés par rapport à leur part dans l'emploi salarié total sont le plus souvent des métiers manuels et peu qualifiés, notamment de l'industrie : ouvriers non qualifiés des industries de process, ouvriers non qualifiés de la manutention, ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment, agents d'entretien, ouvriers non qualifiés de la mécanique, caissiers.

Parmi les emplois dont le contenu est amené à profondément évoluer figurent les conducteurs, les caissiers, les agents d'exploitation des transports, les employés et les agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration, les aides à domicile et les aides ménagères par exemple. Les prévisionnistes butent sur le potentiel de création directe et indirecte que le numérique pourrait générer. Le potentiel de création d'emplois indirects est, par nature, le plus difficile à mesurer. Tout dépend des gains réels de productivité qui pour le moment se font attendre.

Depuis le début du siècle, le numérique semble avant tout avoir profité aux deux extrémités. Le digital a, d'une part, accru la demande d'emplois non qualifiés, dans la logistique, en particulier ainsi que dans les métiers liés à l'informatique. Cette évolution s'est réalisée au détriment des qualifications intermédiaires. C'est l'effet polarisation de l'emploi. Celle-ci est moins nette en France qu'aux États-Unis ou au Royaume-Uni. Le digital permet, d'autre part, la suppression des tâches manuelles et cognitives « routinières ». En rapprochant producteur et consommateur, il raccourcit les chaînes de commandement. Les outils numériques permettent de réduire l'encadrement. Les emplois à activités « non routinières » qui impliquent de résoudre des problèmes, de faire preuve de créativité ou de leadership sont protégés. Il s'agit par nature d'emplois de niveau de qualification élevé. Selon le Conseil d'Orientation pour l'Emploi (COE), parmi les 149 nouveaux métiers apparus depuis 2010, 105 appartiennent au domaine du numérique.

Si la diffusion des technologies est responsable de la déformation de la structure de l'emploi au profit notamment des plus qualifiés, d'autres facteurs contemporains tels que la mondialisation, les changements démographiques ou encore les changements organisationnels et la montée des qualifications expliquent également ces évolutions. Avec un personnel peu qualifié et peu formé, le besoin d'encadrement était élevé. Par ailleurs, la mondialisation a abouti à transférer une grande partie de la production vers les pays émergents. Or, l'industrie était une grande pourvoyeuse d'emplois intermédiaires. La tertiarisation de l'économie s'accompagne naturellement d'une polarisation des activités ; d'un côté l'innovation, le marketing, la communication, le relationnel ; de l'autre les services de proximité, de logistique, etc.

Évolution de l'emploi par niveau de compétences en pourcentage 1995-2015



Source : OCDE

Contrairement à certaines idées reçues, la diffusion des nouvelles technologies entraîne une montée en gamme des métiers qui exigent des compétences analytiques et relationnelles. Les machines de conception numérique exigent des capacités de programmation et de réglage de plus en plus poussées. De même, les cadres doivent faire preuve de compétences transverses plus importantes : gestion de projet, capacité à travailler au sein d'équipes pluridisciplinaires, capacité à développer un réseau ou à communiquer (avec des collègues ou des clients), bonne compréhension de la stratégie d'entreprise, prise en compte des enjeux commerciaux, capacité à s'adapter à un environnement mobile.

Plusieurs études mentionnent que, à terme, la généralisation du digital et l'augmentation des coûts salariaux au sein des pays émergents pourraient conduire à des relocalisations industrielles. Mais ces dernières ne déboucheraient pas sur d'importantes créations d'emplois. L'industrie connaît la même évolution que l'agriculture avec une production en progression mais n'exigeant qu'un nombre restreint d'actifs.

Ce processus de relocalisation pourrait se justifier du fait d'une hausse à terme du prix des matières premières et d'un accroissement des réglementations environnementales. La complexité de la gestion de chaînes de valeur mondiales favorise une localisation des firmes à proximité de leur marché final. Dans l'histoire économique contemporaine, il a été constaté que les États ont tendance à commercer avant tout avec leurs voisins d'autant plus que leur niveau de développement est proche. C'est le cas pour les États membres de l'Union européenne. Cela commence à se produire en Asie.

L'extension des possibilités d'automatisation peut conduire les entreprises à réévaluer la répartition entre capital et travail, et donc l'importance relative de leur coût. Néanmoins, la localisation de la production industrielle au sein des pays émergents a vocation à satisfaire la demande intérieure. De ce fait, les implantations occidentales dans ces pays ont vocation à y demeurer. Ainsi, le Conseil d'Orientation pour l'Emploi estime que moins de 10 % des entreprises européennes ayant précédemment délocalisé leurs activités pourraient revenir sur le vieux continent.

Le digital et l'aménagement du territoire

Selon plusieurs études dont celles de l'OCDE et du COE, le digital devrait contribuer à accentuer la concentration des activités dans les grandes villes. Ce sont les pôles de création accueillant les sièges sociaux et disposant de centres de recherche et d'établissements d'enseignement supérieur qui seraient le plus à même de capter le vent de croissance que pourrait amener le numérique. En revanche, les franges des grandes agglomérations où l'industrie a été reléguée, les villes de moins de 100 000 habitants, seraient en situation de vulnérabilité. Les difficultés financières de l'État et la digitalisation des activités administratives aboutissent à une réduction des effectifs d'emplois publics dans ces villes. La réduction du nombre de régions et à terme, peut-être, la disparition des départements, devraient accentuer ce phénomène. Par ailleurs, les grandes entreprises ont tendance à calquer leur organisation sur celle de l'État. Les centres régionaux et départementaux diminuent. Il en est de même en ce qui concerne les agences bancaires et les bureaux de poste.

La France, riche en atouts et en contradictions

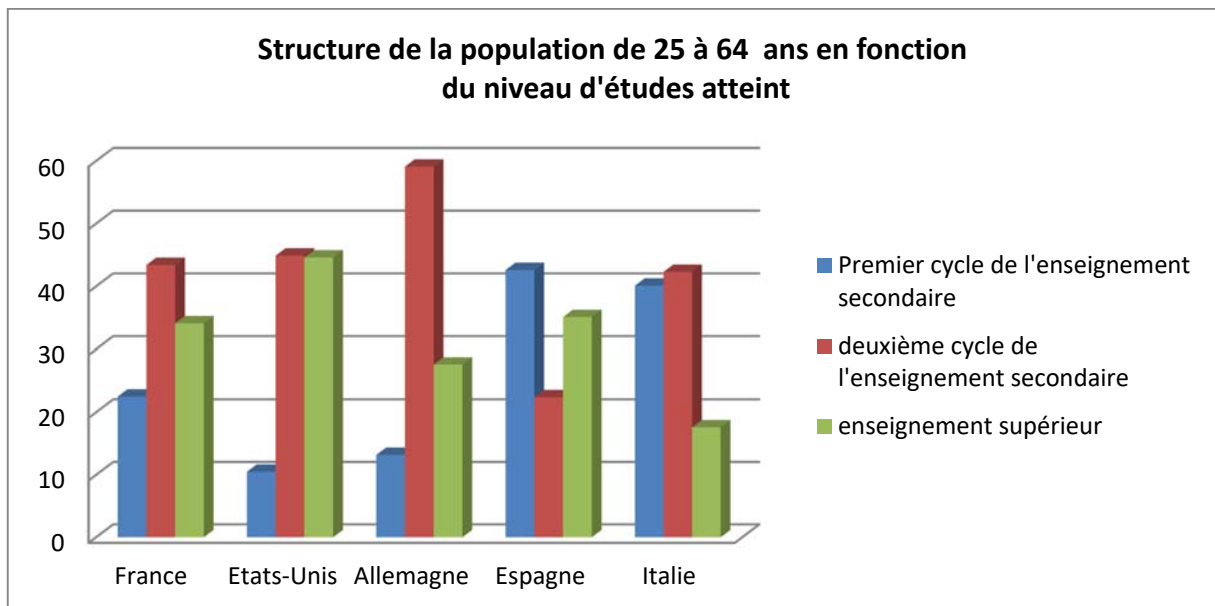
Au sein de l'Union européenne, la France figure parmi les pays possédant un grand nombre d'atouts sans pour autant parvenir à les exploiter à leur réel niveau. La France dispose notamment d'une attractivité géographique indéniable et d'une population bien formée, portée par la culture d'entreprise. Elle dispose d'infrastructures de qualité et d'un niveau élevé de productivité. Notre pays se classe parmi les premiers en ce qui concerne la recherche, l'innovation et le nombre de grandes entreprises de taille mondiale. Pour autant, les Français viennent tout juste de retrouver leur niveau d'avant la crise de 2008, le taux de chômage demeure un des plus élevés de la zone euro et les déficits publics minent le pays depuis 1974.

La France, une attractivité géographique de premier plan

Disposant d'une très grande variété de paysages, d'une longue histoire, la France demeure la première destination touristique mondiale avec plus de 83 millions de touristes étrangers en 2016. Pour autant, ces derniers dépensent moins dans notre pays qu'en Espagne ou aux États-Unis.

Un niveau d'éducation élevé

La France consacre 5,5 % de son PIB à l'éducation, soit plus que les États-Unis (5 %) et que la zone euro-hors France (4,5 %). Même si la France est en retrait en ce qui concerne le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur par rapport aux États-Unis, elle devance, en la matière, l'Allemagne.



Source : Eurostat

La France, un très bon niveau en matière de recherche

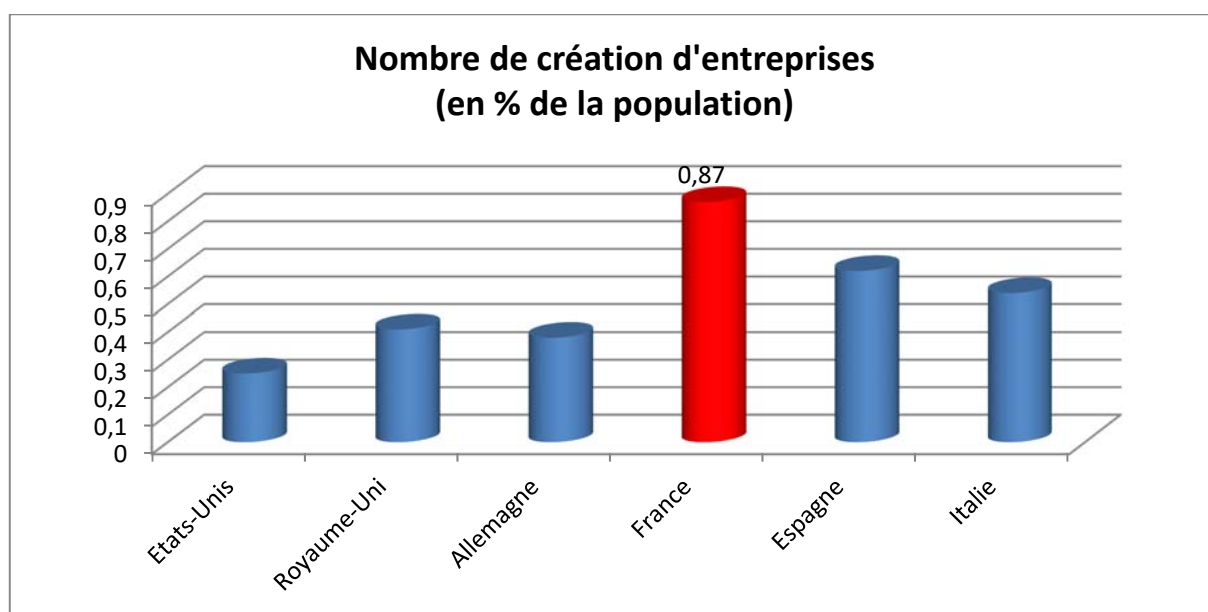
La recherche développement, en France, se classe parmi les meilleures de l'OCDE. L'effort public en la matière représente 0,78 % du PIB, soit juste en-dessous des États-Unis (0,8 %) et au-dessus de la moyenne de la zone euro-hors France (0,76 %).

La productivité, la France juste derrière les États-Unis

La France se caractérise de longue date par une très forte productivité par tête. Notre pays se classe juste derrière les États-Unis et loin devant l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne.

La France, un pays de créateurs d'entreprise

La proportion d'habitants créant leur entreprise est trois fois plus importante en France qu'aux États-Unis. Elle est deux fois supérieure à celle enregistrée en Allemagne et au Royaume-Uni. Le statut d'autoentrepreneur a contribué à cette situation car la France se situait dans la moyenne de l'OCDE en 2000.

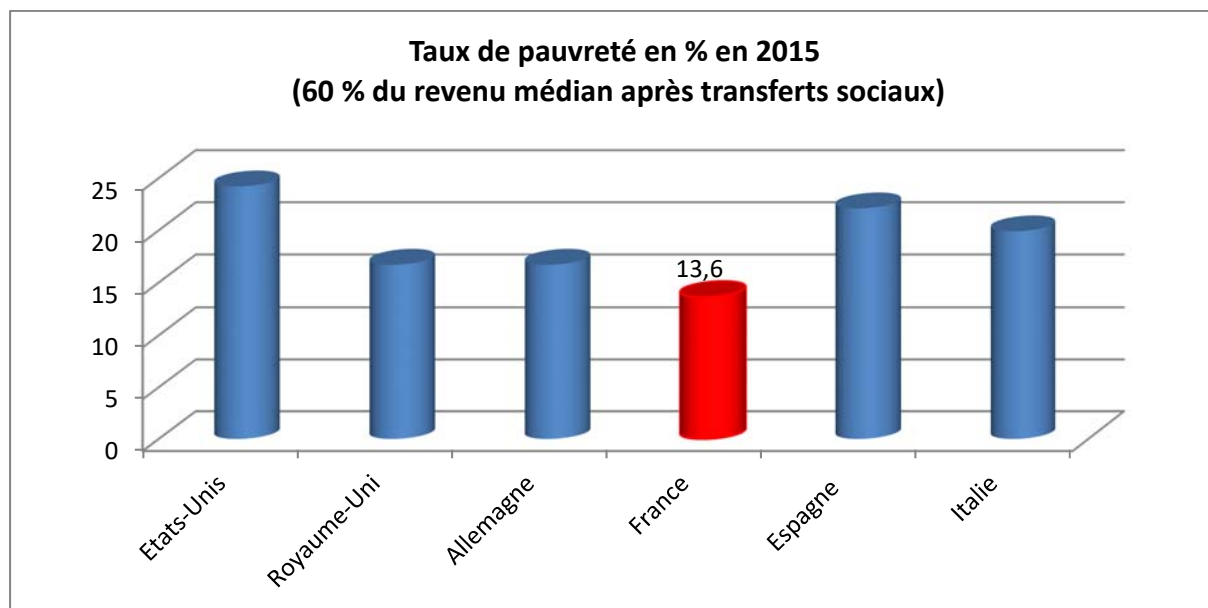


La France, un pays de leaders mondiaux

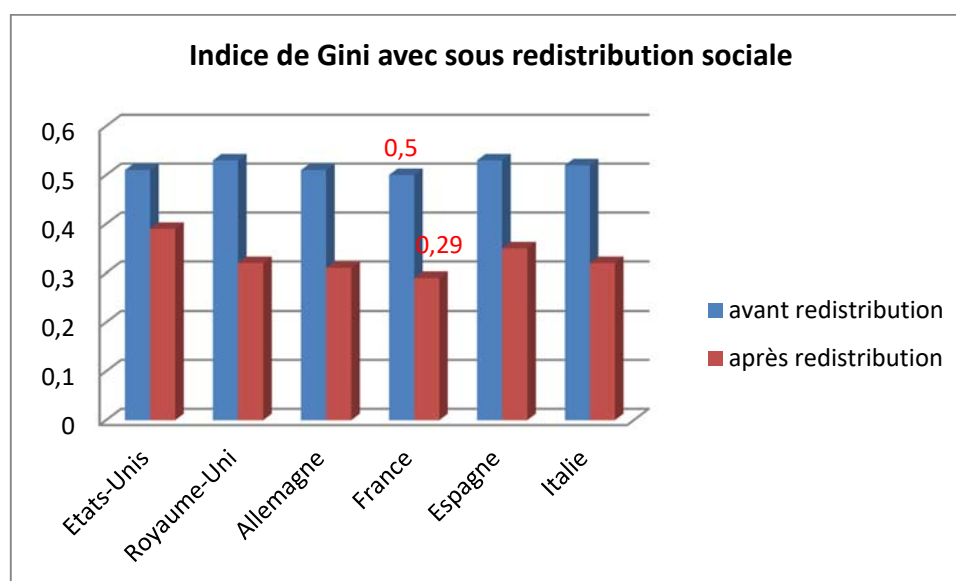
Parmi les 40 entreprises du CAC 40, 33 se classent parmi les trois premières mondiales au sein de leur secteur d'activité ; 16 sont même des leaders mondiaux sur leur métier (Danone, Cap Gemini, Engie, Legrand, Safran, Air Liquide, etc.). La France détient des positions fortes dans les secteurs de l'assurance, de la banque, de la grande distribution, de l'aéronautique, de l'aérospatiale, des médicaments, du logiciel (jeux), de l'automobile, de l'énergie, des gaz rares, des travaux publics, etc.

La France, socialement homogène

La France se caractérise par un taux de pauvreté et par un écart entre les plus bas et les plus hauts revenus parmi les plus faibles. Les dépenses sociales qui représentent 34 % du PIB figurent parmi les plus élevées de l'OCDE.



Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). Le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. Le seuil le plus souvent utilisé est celui de 60 % du niveau de vie médian.



L'indice (ou coefficient) de Gini est un indicateur synthétique d'inégalités de salaires (de revenus, de niveaux de vie...). Il varie entre 0 et 1. Il est égal à 0 dans une situation d'égalité parfaite où tous les salaires, les revenus, les niveaux de vie seraient égaux. A l'autre extrême, il est égal à 1 dans une situation la plus inégalitaire possible, celle où tous les salaires (les revenus, les niveaux de vie...) sauf un seraient nuls. Entre 0 et 1, l'inégalité est d'autant plus forte que l'indice de Gini est élevé. Une baisse de l'indice de Gini observée entre deux dates indique une diminution globale des inégalités. À l'inverse, une élévation de l'indice reflète une augmentation globale des inégalités.

Des points faibles récurrents

Les atouts de la France sont contrebalancés par quelques points faibles dont certains sont à relativiser.

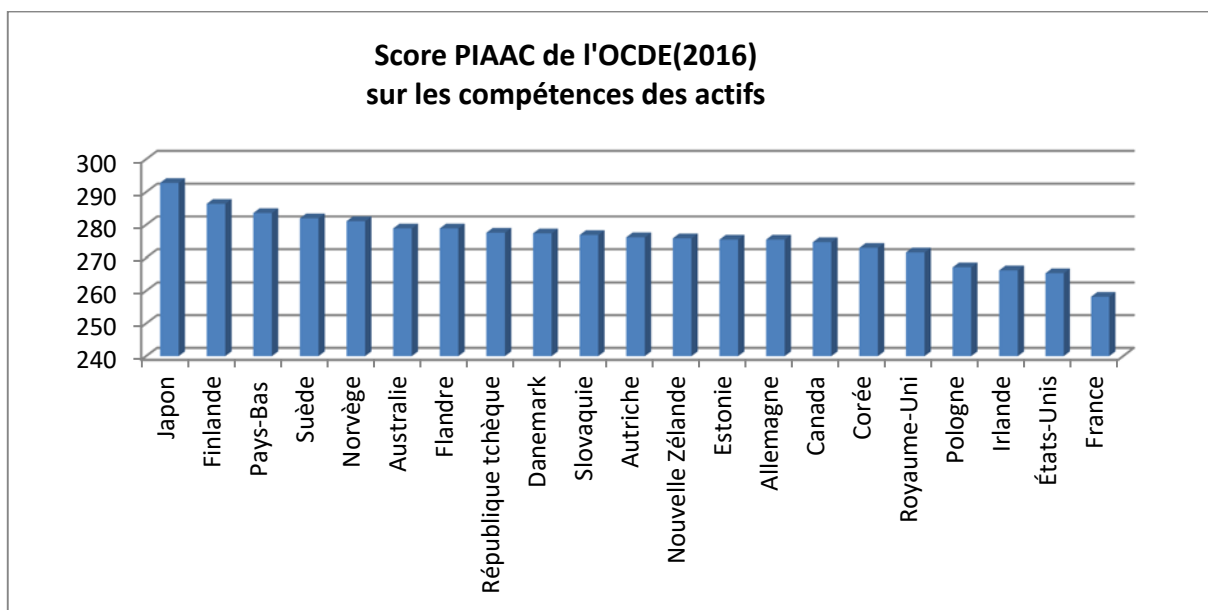
La pression fiscale

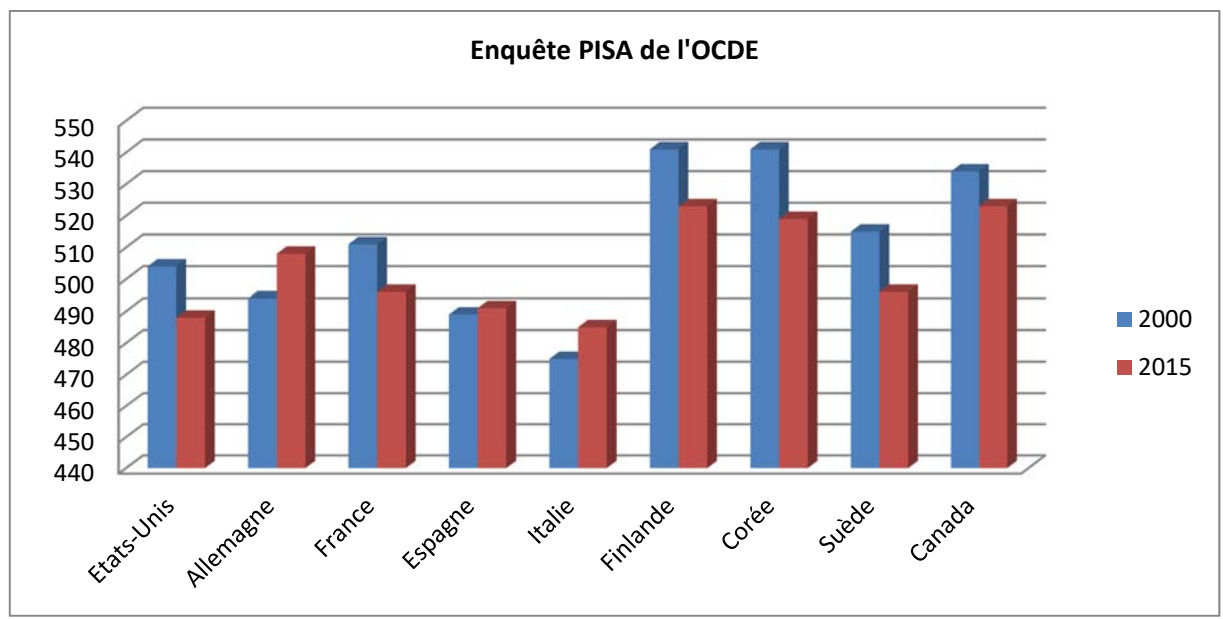
La France se caractérise par un niveau élevé de dépenses publiques, 56 % du PIB contre une moyenne de 48 % au sein de la zone euro (hors France). De ce fait, les prélèvements obligatoires sont en France 5 points de PIB au-dessus de la moyenne de la zone euro (hors France). Ils sont 18 points au-dessus du niveau américain. Ce niveau est la traduction de choix collectifs en faveur d'une forte redistribution sociale. Il est aussi la conséquence des modalités de comptabilisation de certaines dépenses. Ainsi, les cotisations aux régimes de retraite complémentaires sont en France comptabilisés dans les prélèvements car elles sont obligatoires à la différence de l'Allemagne.

Un chômage des jeunes installé

Même s'il faut souligner que le chômage des jeunes ne concerne que ceux qui sont sortis du système éducatif, force est de constater que la France est un des pays, avec l'Espagne, où il est très élevé et cela depuis très longtemps. Le taux de chômage des 15/29 ans était de 17 % en 2016 comme en 1998. Cette situation est liée aux défaillances du système éducatif et à celles du système de formation.

Les enquêtes de l'OCDE (PISA et PIAAC) soulignent que la France est distancée par de nombreux pays et que son niveau s'est fortement détérioré ces vingt dernières années.



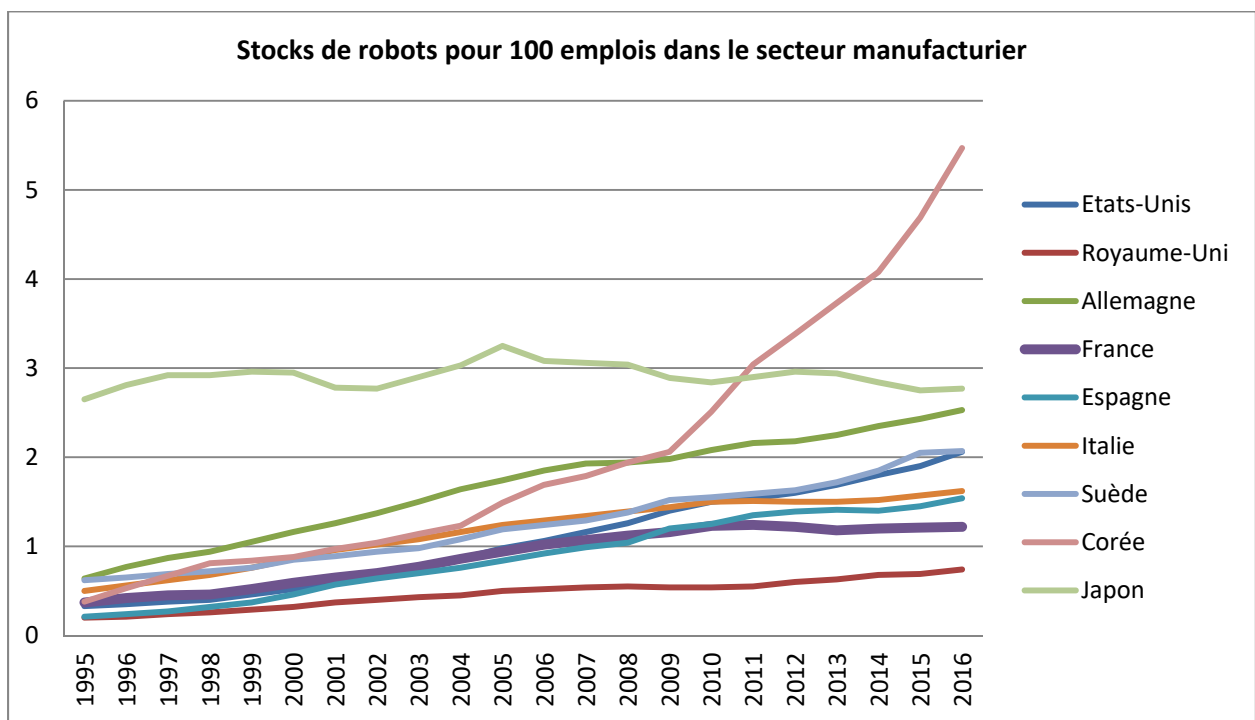


Un marché du travail rigide

Le droit du travail et le droit social protègent les actifs ayant un emploi et tout particulièrement ceux employés au sein des grandes entreprises. Les salaires réagissent très peu aux évolutions du chômage ou de la compétitivité.

Des retards dans l'investissement

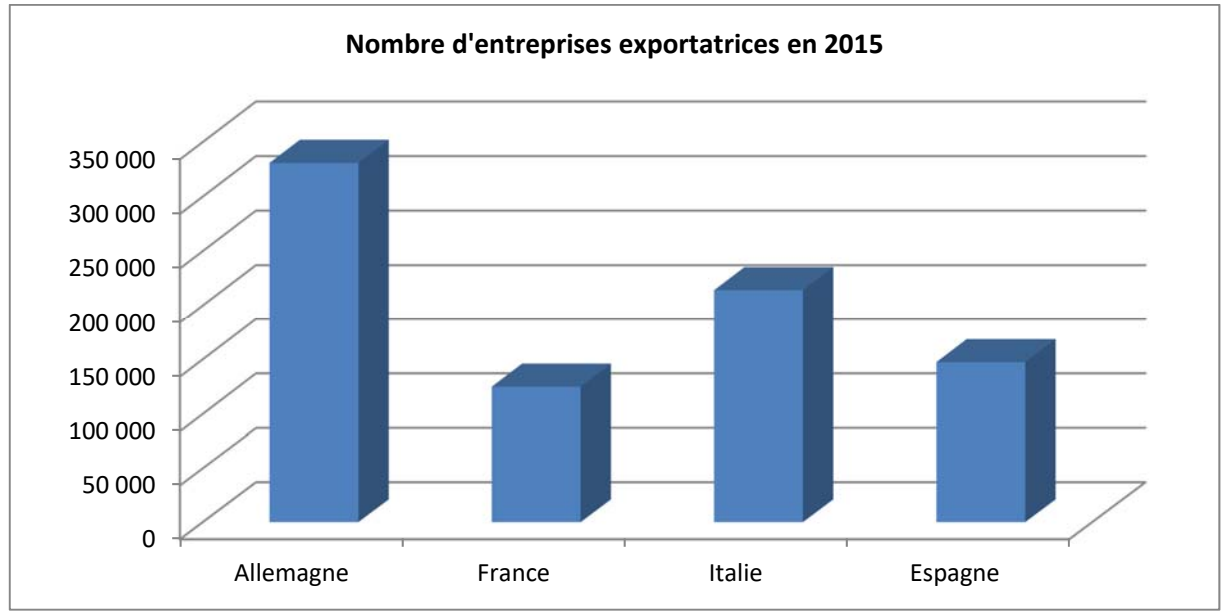
Les entreprises françaises ont réduit fortement leurs investissements après 2010 du fait de la baisse de leur taux de marge. Un retard non négligeable a été pris en matière de digitalisation. Par ailleurs, le vieillissement des équipements pèse sur la productivité.



Un nombre insuffisant d'entreprises exportatrices

La France ne possède pas assez d'entreprises exportatrices du fait de leur petite taille et de leur manque de fonds propres. De 2002 à 2016, leur nombre est passé de 129 429 à 124 100. En Allemagne, leur nombre a augmenté en passant de 2004 à 2015 de 105 980 à 320 848.

La France enregistre depuis plus de dix ans un déficit commercial. En 2016, il a atteint, malgré la chute des cours du pétrole, 48 milliards d'euros.



Compte tenu de ses atouts, les capacités de rebond de la France sont importantes. En économie, les situations évoluent assez rapidement. En 2002/2003, l'État malade de l'Europe n'était pas la France mais l'Allemagne. Il apparaît nécessaire de centrer les efforts sur la formation et l'innovation afin de pouvoir élever en gamme l'outil productif français.

La nouvelle géographie des migrations internationales

80 % des migrants mondiaux proviennent des pays en développement. Si ce ratio est resté assez stable au cours de ces 20 dernières années, la part de ceux qui se dirigent vers des pays à revenu élevé est passée de 36 % à 51 % du total mondial (source OCDE).

Cette évolution s'explique par une plus grande circulation de l'information et par un accès plus facile aux moyens de transports. L'élévation du niveau d'instruction dans les pays en développement, ainsi que l'évolution des besoins du marché du travail observés dans le monde entier conduisent à une polarisation de l'immigration sur les pays avancés. L'existence de réseaux de migrants qui vivent déjà dans les pays d'accueil (famille, amis et communauté) a également pour effet de faciliter les migrations et d'accentuer ainsi leur concentration sur un petit nombre de destinations privilégiées. Par ailleurs, des systèmes mafieux ont industrialisé, depuis une dizaine d'année, les migrations internationales. Avec la multiplication des conflits au Moyen Orient et en Afrique, aux migrants économiques se sont ajouté des centaines de milliers

de réfugiés. Il convient de souligner que si, ces dernières années, l'accent a été mis sur les réfugiés des pays en guerre, ils ne représentent que 10 % du total des migrants du monde entier.

Ces migrations sont la conséquence de l'augmentation de l'écart moyen de revenu par habitant entre économies en développement et économies avancées qui est passé de 20 000 dollars en 1995 à plus de 35 000 dollars en 2015. Cet écart a renforcé l'attrait des pays avancés aux yeux des migrants. Si les pays en développement ont vu s'améliorer le bien-être de leur population dans des domaines tels que l'espérance de vie, la sécurité, la santé et l'éducation, en revanche, en matière de revenus, la croissance a accru les inégalités. De plus l'augmentation rapide de la population aboutit à ce que dans plusieurs pays, en particulier en Afrique, le PIB par habitant diminue.

Du fait d'une accélération des flux migratoires, la proportion de personnes qui vivent en dehors de leur pays d'origine est passée de 2,7 % de la population mondiale en 1995 à 3,3 % en 2015, soit, en l'espace de 20 ans, une augmentation d'environ 85 millions de personnes qui a porté à 245 millions le nombre total de migrants internationaux.

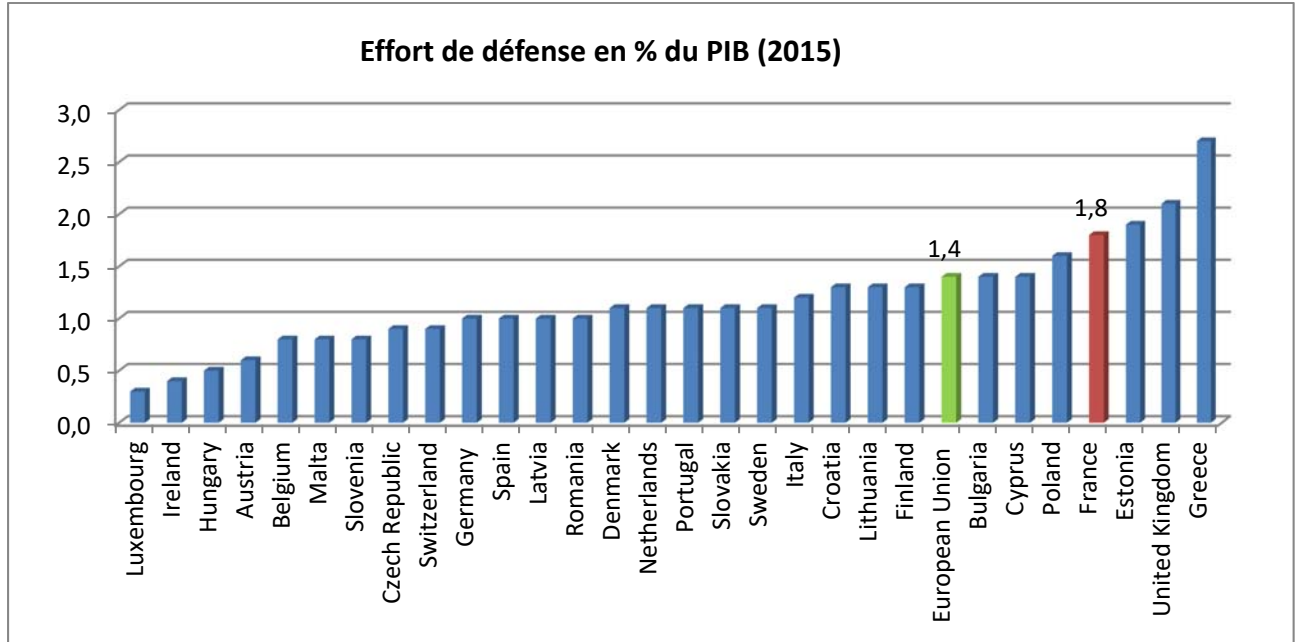
Les migrations peuvent avoir des effets tant positifs que négatifs sur les pays d'origine et les pays de destination. S'agissant des pays qui voient partir leurs ressortissants, cette perte de main-d'œuvre peut réduire la pression qui s'exerce sur des marchés du travail surpeuplés et permettre ainsi de soutenir les salaires et d'atténuer le chômage. De plus, les migrants envoient des fonds à leur famille et rapportent des connaissances lorsqu'ils rentrent chez eux. Ils peuvent initier des mouvements de création d'entreprise. Mais l'émigration peut aussi avoir un coût économique et social. Elle constitue un manque à gagner pour les États concernés d'autant plus que ce sont des jeunes actifs plutôt bien formés qui émigrent. Ce sont souvent les éléments les plus dynamiques qui partent. Ce phénomène peut générer des pénuries de main-d'œuvre, une moindre création d'entreprises et déséquilibrer les structures démographiques, sachant que les hommes émigrent plus que les femmes.

Les pays de destination peuvent profiter des migrations pour remédier aux pénuries de main-d'œuvre, surtout dans des secteurs spécifiques. En raison de leurs besoins d'équipement, ils contribuent à accroître la demande intérieure des pays d'accueil.

Pour l'OCDE, du fait des déséquilibres démographiques et économiques, le nombre de migrants devrait fortement augmenter dans les prochaines années. La population africaine devrait passer de 1,2 à 2 milliards d'habitants d'ici 2050. L'organisation internationale appelle, de ce fait, à un renforcement de la coopération internationale dans la gestion des flux migratoires.

LE COIN DES GRAPHIQUES

La difficile construction d'une Europe de la défense



Source : Eurostat

Face à l'évolution de la politique américaine avec l'arrivée au pouvoir de Donald Trump, les États européens tentent de relancer l'idée d'une défense commune. La Commission de Bruxelles a présenté des pistes sur ce sujet. Elle a ainsi proposé la création d'un Fonds pour la défense, doté de 500 millions d'euros destinés à la recherche à partir de 2020, auquel s'ajouterait la mobilisation (par l'Union et les États) de 5,5 milliards d'euros par an permettant aux pays d'acquérir des équipements militaires.

Les budgets militaires cumulés des Vingt-Huit s'élèvent à 200 milliards d'euros. L'absence de coopération entraînerait un surcoût variant entre 25 et 100 milliards, selon Bruxelles. 80 % des commandes et 90 % de la recherche s'effectuent sur une base nationale. L'Europe totalise 178 types d'armements (contre 30 aux États-Unis), 20 modèles d'avions de chasse (contre 6 aux États-Unis), 17 types de chars de combat (contre un seul américain). L'Europe compte 70 programmes de drones sans qu'aucun n'ait abouti, ce qui fait le bonheur des fabricants américains ou israéliens.

L'Europe manque cruellement de forces de projection. Pour le moment, elles sont avant tout britanniques et françaises. Ainsi, seulement 40 000 soldats européens – 3 % du total – peuvent aujourd'hui être envoyés sur des théâtres extérieurs.

Depuis l'échec de la Communauté Européenne de la Défense en 1954 à cause de l'opposition française, les écueils pour la mise en place d'une politique de sécurité extérieure n'ont jamais été levés. La question des liens avec l'OTAN et les États-Unis, celle liée à la neutralité de certains États membres de l'Union européenne, la volonté des Britanniques et des Français de conserver leur indépendance n'ont pas trouvé de réponses au cours de ces 70 dernières années.

La problématique budgétaire ajoutée à celle des relations avec les États-Unis pourraient inciter à une plus grande coopération. Force est de constater que les différents États consacrent des montants différents à la défense. Ainsi, en 2015, les Européens sont loin de respecter l'engagement pris dans le cadre de l'OTAN d'affecter 2 % du PIB à leurs armées.

Le ratio des dépenses de défense du gouvernement au PIB varie fortement d'un pays à l'autre de 0,3 % au Luxembourg, 0,4 % en Irlande, 0,5 % en Hongrie à 2,7 % en Grèce, 2,1 % au Royaume-Uni, 1,9 % en Estonie et 1,8 % en France. Les États d'Europe de l'Est consacrent une part de leur richesse nationale plus importante à leur défense tant par souci nationaliste que pour contrer la potentielle menace russe.

En termes absolus, le Royaume-Uni est le pays qui dépense le plus pour ses armées (55 milliards d'euros en 2015). Cela équivaut à plus d'un quart (27 %) des dépenses publiques totales de l'UE en matière de défense. Elle est suivie par la France (38 milliards d'euros, soit 19 % du total de l'UE), l'Allemagne (30 milliards d'euros, ou 15 %) et l'Italie (20 milliards d'euros, soit 10 %). Ensemble, ces quatre États membres représentent 72 % des dépenses totales de défense dans l'UE.

LE COIN DE L'AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

Dimanche 11 juin

Au **Japon**, il faudra suivre **les commandes de biens d'équipement** d'avril.

Lundi 12 juin

En **Chine**, seront publiés **les résultats des nouveaux prêts et des investissements directs étrangers** pour le mois de mai.

Aux **États-Unis**, **le résultat de l'exécution du budget** pour le mois de mai sera rendu public.

Au **Japon**, **les commandes de machines-outils** pour mai seront connues.

En **Italie**, sera rendu public **le résultat de la production industrielle** du mois d'avril.

En **Allemagne**, il faudra suivre **le rapport mensuel de la Bundesbank** allemande.

Au **Japon**, **l'indice manufacturier du 2^e trimestre** sera connu.

Mardi 13 juin

En **France**, **le résultat de l'emploi non agricole du 1^{er} trimestre** dans une version affinée sera rendu public.

En **Espagne**, **l'indice des prix** de mai sera publié.

Au **Royaume-Uni**, seront communiqués **les indices des prix à la consommation et des prix au détail** pour le mois de mai. Sera également connu **l'indice des prix des maisons**.

Pour **l'Union européenne**, sera publiée **l'enquête ZEW « sentiment économique »** de juin.

Pour **l'Allemagne**, seront rendues publiques **les enquêtes ZEW « situation courante » et « sentiment économique »** pour le mois de juin.

Aux **États-Unis**, il faudra suivre **l'indice NFIB de l'optimisme des affaires** de mai, **l'indice des prix à la production** de mai et **l'indice Redbook**.

Mercredi 14 juin

En **Chine**, seront publiées **les ventes au détail et la production industrielle** de mai.

Au **Japon**, **la production industrielle** d'avril sera connue.

En **Allemagne**, sera communiqué **l'indice des prix à la consommation** de mai.

Au **Royaume-Uni**, il faudra regarder **le taux de chômage pour le 1^{er} trimestre**. Seront également connus **la variation du nombre de demandeurs d'allocation chômage** de mai, **les salaires moyens d'avril et le taux de chômage** de mai.

Pour l'**Union européenne**, sera connue **la production industrielle** d'avril. Sera publié **l'indice des prix à la consommation** du mois de mai. Seront par ailleurs attendues **les décisions de la Banque centrale sur les taux directeurs** ainsi que **la conférence de presse**.

Jeudi 15 juin

En **France**, sera publié **l'indice des prix à la consommation** du mois de mai.

En **Italie**, sera également connu **l'indice des prix** du mois de mai.

Au **Royaume-Uni**, il faudra suivre **les ventes au détail** de mai.

En **Grèce**, sera rendu public **le taux de chômage** du 1^{er} trimestre.

Pour l'**Union européenne**, sera connu **le résultat de la balance commerciale** d'avril.

Au **Royaume-Uni**, il faudra regarder **les décisions de la banque centrale sur les taux**.

Aux **États-Unis**, seront publiés **l'indice manufacturier de la Fed de New York**, **l'enquête de la Fed de Philadelphie pour le secteur manufacturier**, **le taux d'utilisation des capacités de production**, **la production industrielle** du mois de mai et **l'indice NAHB du marché immobilier** de juin.

Les variations des stocks de gaz naturel seront publiées.

Vendredi 16 juin

Au **Japon**, il faudra regarder **la déclaration de politique monétaire** de la banque centrale.

En **Italie**, sera connue la **balance commerciale** du mois d'avril.

Pour l'**Union européenne**, sera rendu public **l'indice des prix à la consommation** de mai et **le coût du travail** pour le premier trimestre.

Aux **États-Unis**, seront communiqués **les permis de construire**, **les mises en chantier** pour le mois de mai, **l'indice de confiance des consommateurs Reuters / Michigan** de juin et **le décompte des forages pétroliers US Baker Hughes**.

LE COIN DES STATISTIQUES

	France	Allemagne	Italie	Espagne	Zone euro	Royaume Uni
PIB <i>Mds d'euros 2016</i>	2 225	3 134	1 671	1 115	10 741	2 356
Croissance du PIB sur un an en % (mars 2017)	0,8	1,8	1,0	3,0	1,7	2,1
Inflation en % -mars 2017	1,4	1,5	1,4	2,1	1,9	2,3
Taux de chômage en % -mars.2017	10,1	3,9	11,7	18,2	9,5	4,5
Dépenses publiques en % du PIB 2016	56,5	44,3	49,4	42,7	47,9	42,3
Solde public en % du PIB 2016	-3,3	+0,6	-2,3	-4,7	-1,7	-3,4
Dette publique en % du PIB 2016	96,4	68,2	132,8	99,7	91,5	84,8
Balance des paiements courants en % du PIB mars 2017	-1,2	8,4	2,5	2,1	3,4	-4,4
Échanges de biens en % du PIB – fév. 2017	-2,5	7,9	2,9	-1,8	2,4	-8,4
Parts de marché à l'exportation en % 2017	3,0	8,0	2,7	1,7	25,3	2,4
variation depuis 1999 en %	-49,5	-20,8	-39,7	-17,1	-26,7	-52,5

Sources : Eurostat – Insee

La Lettre Économique est une publication de Lorello Ecodata

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christopher Anderson
Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

CONTACT

Lorello Eco Data
7, rue Falguière • 75015 Paris
Tél.: 01 76 60 85 39 • 06 03 84 70 36
phcrevel@lorello.fr • www.lorello.fr

ABONNEMENT

JE M'ABONNE À LA LETTRE ECO DE LORELLO ECODATA POUR UN AN

Conditions tarifaires

Un lecteur : 1000 euros TTC les 52 numéros
 De 2 à 10 lecteurs : 1 500 euros TTC les 52 numéros

Au-delà de 10 lecteurs contacter le service abonnement

Mode de paiement

Chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECO DATA
Virement bancaire : LORELLO ECO DATA
IBAN : FR76 3000 4014 9700 0101 8683 627 BIC : BNPAFRPPNIC

Adresse de facturation

Nom -----
-
Prénom -----
-
Fonction: -----
-
Organisme: -----
-
Adresse: -----
--

Code Postal ----- Ville -----
--
Tél.: -----
E-mail:-----
-